

Défis démographiques et solidarité entre générations

2005/2147(INI) - 08/12/2005

Le Conseil a procédé à un débat d'orientation sur la démographie et le capital humain, couvrant notamment les questions suggérées par la Présidence britannique (doc. 15189/2005):

1. mesures que les États membres et l'Union européenne doivent prendre pour augmenter le taux global d'emploi des populations en âge de travailler ; définition de l'apport des mesures destinées à améliorer le capital humain ;
2. mesures précises que les États membres devraient appliquer afin d'optimiser les possibilités d'emploi pour les jeunes, les travailleurs âgés et les groupes défavorisés ; obstacles spécifiques à l'augmentation du taux d'emploi de ces catégories de personnes.

Le débat a fait suite au livre vert intitulé "Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations", présenté par la Commission en mars 2005. Les délégations ont mentionné en particulier les points suivants, dont il faut tenir compte en vue de réaliser l'objectif souhaité, à savoir augmenter le taux global d'emploi:

- améliorer les aptitudes et les qualifications des travailleurs par la formation tout au long de la vie;
- notion de l'attrait financier du travail;
- veiller à une gestion adéquate des flux migratoires;
- concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Les résultats du débat devraient venir alimenter les travaux en cours au sein de la Commission concernant le défi démographique.